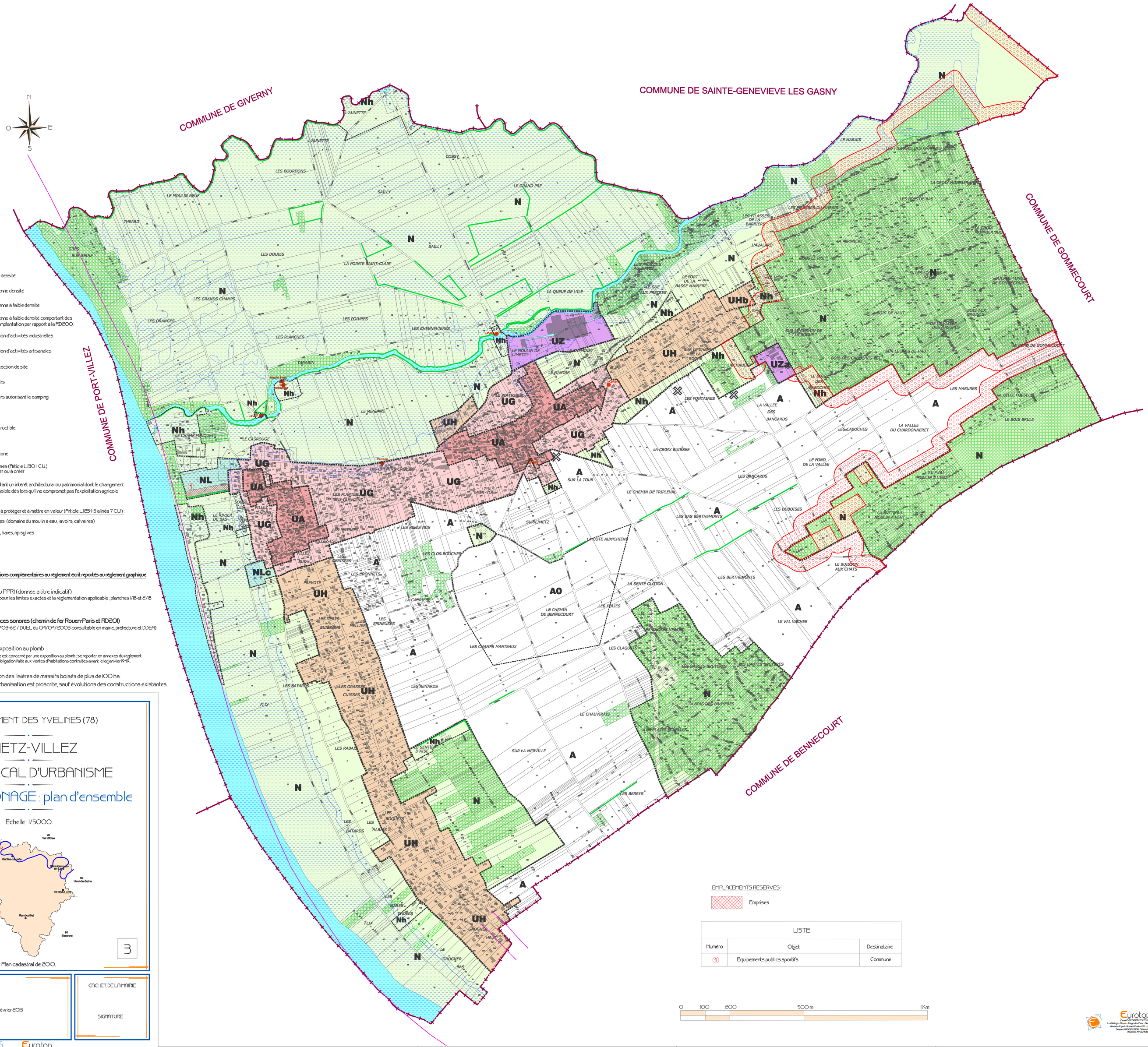

LEGENDE :

UA	Zone urbaine de forte densité
UG	Zone urbaine de moyenne densité
UH	Zone urbaine de moyenne à faible densité
UHb	Zone urbaine de moyenne à faible densité comportant des règles particulières d'implantation par rapport à la RD200.
UZ	Zone urbaine à vocation d'activités industrielles
UZa	Zone urbaine à vocation d'activités artisanales
N	Zone naturelle de protection de site
NL	Zone naturelle de loisirs
NLc	Zone naturelle de loisirs autorisant le camping
A	Zone agricole
AO	Zone agricole inconstructible

Limite de zone

Limite de secteur de zone

Espaces Boisés Classés (Article L130-1 C.U.) à conserver, à protéger ou à créer

Constructions présentant un intérêt architectural ou patrimonial dont le changement de destination est possible dès lors qu'il ne compromet pas l'exploitation agricole (Article L123-3-1 C.U.)

Elements du paysage à protéger et à mettre en valeur (Article L123-1-5 alinea 7 C.U.) :

- Constructions, édifices (domaine du moulin à eau, lavoirs, calvaires)
- Alignements d'arbres, haies, ripisylves
- Taillis

Eléments de prescriptions complémentaires au règlement écrit reportés au règlement graphique

Zone inondable du PPRI (donnée à titre indicatif)
Se reporter au PPRI pour les limites exactes et la réglementation applicable : planches 1/18 et 2/18

Couloir de nuisances sonores (chemin de fer Rouen-Paris et RD201)
(arrêté préfectoral n°03-62 / DUEL du 01/01/2003 consultable en mairie, préfecture et DDEA)

Zone à risque d'exposition au plomb
L'ensemble du territoire est concerné par une exposition au plomb : se reporter en annexes du règlement écrit afin d'observer l'obligation faite aux ventes d'habitations construites avant le 1er janvier 1949.

Zone de protection des lisières de massifs boisés de plus de 100 ha.
Toute nouvelle urbanisation est proscrite, sauf évolutions des constructions existantes.

DEPARTEMENT DES YVELINES (78)

LIMETZ-VILLEZ

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE : plan d'ensemble

Echelle : 1/5000

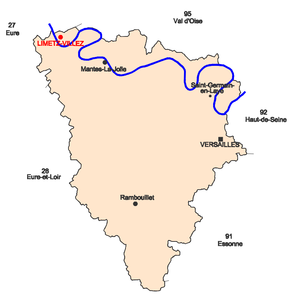

3

Plan cadastral de 2010.

U - ELABORATION
PRESCRIT LE : 05/05/09
ARRETE LE : 19 juin 2012
ENQUETE PUBLIQUE : 22 janvier au 22 février 2013
APPROUVE LE : 27 juin 2013

CACHET DE LA MAIRIE

SIGNATURE

Eurotop
Cabinet Géomètres Experts
Les Mesnils - Rouen - Fingermère Eure - Bucy - La Neuve Grenet
Géomètre Expert - Bureau d'Etudes VRD - Agence d'Alencon
Dossier: HUDDOS/BOU Fichier: PPD8B_PLU
Replanté: 11/06/2012